



Plan : prolongement de la cale à l'extrémité du grand quai Ouest, 1889 (AD 22)

IVR53\_20092212526NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Thibaut

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation